

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 1770-2022, 7 décembre 2022

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale à monsieur Éric Caire, membre du Conseil exécutif, du 11 au 18 décembre 2022.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

78669

Gouvernement du Québec

### Décret 1771-2022, 7 décembre 2022

CONCERNANT les adjoints parlementaires

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1), tel que modifié par l'article 1 de la Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille (2022, chapitre 28), les députés nommés ci-dessous assistent, dans l'exercice de leurs fonctions, les ministres mentionnés en regard de leur nom :

Youri Chassin  
Député de Saint-Jérôme

Ministre de la Santé

Shirley Dorismond  
Députée de Marie-Victorin

Ministre responsable  
des Services sociaux

Marilyne Picard  
Députée de Soulanges

Ministre déléguée à la Santé  
et aux Aînés, pour  
le volet soutien à domicile

Agnès Grondin  
Députée d'Argenteuil

Ministre de l'Environnement,  
de la Lutte contre les changements  
climatiques, de la Faune  
et des Parcs, pour  
les volets protection  
de l'eau et biodiversité

Mathieu Lemay  
Député de Masson

Ministre de l'Environnement,  
de la Lutte contre les changements  
climatiques, de la Faune  
et des Parcs, pour  
le volet électrification

Marie-Louise Tardif  
Députée de Lavolette  
-Saint-Maurice

Ministre responsable de la  
Solidarité sociale et de l'Action  
communautaire, pour  
le volet action communautaire

Suzanne Blais  
Députée d'Abitibi-Ouest

Ministre responsable de la  
Solidarité sociale et de l'Action  
communautaire, pour  
le volet solidarité sociale

François Tremblay  
Député de Dubuc

Ministre du Tourisme

Donald Martel  
Député de Nicolet-Bécancour

Ministre de l'Économie,  
de l'Innovation et de l'Énergie,  
pour le volet zones d'innovation

Joëlle Boutin  
Députée de Jean-Talon

Ministre de l'Économie,  
de l'Innovation et de l'Énergie,  
pour les volets sciences  
et innovation

Pierre Dufour  
Député d'Abitibi-Est

Ministre de l'Économie,  
de l'Innovation et de l'Énergie,  
pour le volet développement  
économique régional

Mario Asselin  
Député de Vanier-Les Rivières

Ministre de l'Enseignement  
supérieur

Jean-Bernard Émond  
Député de Richelieu

Ministre de l'Éducation, pour les  
volets éducation préscolaire,  
primaire et secondaire  
et formation professionnelle

Isabelle Lecours  
Députée de  
Lotbinière-Frontenac

Ministre de l'Éducation, pour le  
volet lutte contre la violence  
et l'intimidation chez les jeunes  
et dans les écoles

Samuel Poulin Député de Beauce-Sud	Ministre de la Culture et des Communications
	Ministre responsable de la Jeunesse
Alice Abou-Khalil Députée de Fabre	Ministre de la Cybersécurité et du Numérique
Kariane Bourassa Députée de Charlevoix –Côte-de-Beaupré	Ministre de la Justice
Gilles Bélanger Député d’Orford	Ministre des Finances, pour le volet Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité
Stéphanie Lachance Députée de Bellechasse	Ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, pour les volets efficacité de l’État et gouvernance
Simon Allaire Député de Maskinongé	Ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, pour les volets marchés publics et ordres professionnels
Louis-Charles Thouin Député de Rousseau	Ministre responsable des Infrastructures
Denis Lamothe Député d’Ungava	Ministre de la Sécurité publique
Chantale Jeannotte Députée de Labelle	Ministre responsable de l’Habitation
Éric Girard Député de Lac-Saint-Jeans	Ministre des Affaires municipale
Louis Lemieux Député de Saint-Jean	Ministre de la Langue française
	Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

QUE le présent décret remplace le décret numéro 1704-2022 du 9 novembre 2022.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

78670

Gouvernement du Québec

## Décret 1778-2022, 7 décembre 2022

CONCERNANT le renouvellement du mandat de monsieur Jean Nobert comme membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

ATTENDU QUE le premier alinéa de l’article 4 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1) prévoit notamment que la Commission de protection du territoire agricole du Québec est composée d’au plus seize membres nommés par le gouvernement pour une période d’au plus cinq ans;

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de l’article 4 de cette loi prévoit que le gouvernement fixe le traitement et, s’il y a lieu, le traitement additionnel, les allocations ou les honoraires des membres de la commission;

ATTENDU QUE monsieur Jean Nobert a été nommé membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec par le décret numéro 1270-2019 du 18 décembre 2019, que son mandat viendra à échéance le 5 janvier 2023 et qu’il y a lieu de le renouveler;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation :

QUE monsieur Jean Nobert soit nommé de nouveau membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour un mandat de cinq ans à compter du 6 janvier 2023, aux conditions annexées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

## Conditions de travail de monsieur Jean Nobert comme membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1)

### 1. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme monsieur Jean Nobert, qui accepte d’agir à titre exclusif et à temps plein, comme membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, ci-après appelée la Commission.